

BULLETIN POLITIQUE N°2

Janvier 2023

Favoriser l'engagement des acteurs centrafricains dans l'IPBES

Atelier des acteurs de la CABES en Afrique centrale, en ligne, septembre 2022

Afrique centrale : contexte géographique et écologique critique

La sous-région de l'Afrique centrale occupe une place importante au niveau mondial en matière de biodiversité et d'équilibre écologique. Elle abrite plusieurs zones cruciales pour la biodiversité, notamment la forêt du bassin du Congo, qui constitue le deuxième plus grand massif tropical et le principal puits de carbone tropical au monde. Malgré ce rôle écologique crucial dans les négociations mondiales sur le climat et la biodiversité, la participation des experts d'Afrique centrale aux processus de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est actuellement faible.

Bien que la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) fournisse des évaluations et des recommandations politiques essentielles, la faible participation des acteurs africains à ses processus reste une préoccupation majeure. Parmi les obstacles à la participation figurent le manque de collaboration intersectorielle et les connaissances limitées concernant la pertinence de la biodiversité et des services écosystémiques (BES) pour le bien-être humain.

Ce document résume les conclusions et les recommandations issues du premier atelier des acteurs du CABES Afrique centrale. Cet événement, qui s'est tenu en ligne le 8 septembre 2022, a réuni 29 participants issus de 11 pays.

Recommandations principales

- Donner la priorité à la mise en place de plateformes nationales pour la biodiversité,
- Soutenir le développement d'un réseau sous-régional durable d'experts en biodiversité et en services écosystémiques afin d'assurer un partage régulier des connaissances sur les questions relatives à l'IPBES et à la biodiversité.
- Renforcer la sensibilisation et les capacités dans toute l'Afrique centrale afin de donner aux décideurs politiques, aux praticiens et aux communautés autochtones les moyens d'améliorer la représentation et d'éclairer les processus et les décisions politiques nationaux.



CABES : un exemple d'interface régionale entre science, politique et pratique (SPPI)

Le programme de renforcement des capacités pour la biodiversité et les services écosystémiques (CABES) offre un mécanisme stratégique pour surmonter ces obstacles grâce à la mise en place d'interfaces science-politique-pratique (SPPI). En favorisant ces interfaces, le programme vise à réduire le fossé entre les disciplines et à renforcer les capacités dans toute l'Afrique centrale.

En Afrique centrale, le programme CABES soutient activement le renforcement des capacités dans huit pays clés : le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe (figure 1). En outre, le champ d'application du programme dans la sous-région d'Afrique centrale est élargi pour inclure l'Angola, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. Plus précisément, le programme CABES soutient la mise en place ou le renforcement de plateformes nationales multipartites BES dans deux pays sélectionnés : la République démocratique du Congo (RDC) et le Gabon.

A. Les obstacles structurels à une participation efficace à l'IPBES : faible participation aux processus de l'IPBES

Un obstacle majeur réside dans la faible participation des acteurs d'Afrique centrale aux processus de l'IPBES. Cette sous-représentation est aggravée par le fait que trois ou deux des neuf pays (dont l'Angola) de la sous-région ne sont toujours pas membres de l'IPBES.

À propos de l'IPBES

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) fait le lien entre la science et la politique afin de relever les défis liés à la biodiversité. Ses principales évaluations, notamment « Utilisation durable des espèces sauvages » (2022) et « Évaluation mondiale » (2019), fournissent des informations essentielles sur l'Afrique centrale. Les écosystèmes d'Afrique centrale, tels que le bassin du Congo, sont essentiels pour la biodiversité mondiale, ce qui rend la collaboration avec l'IPBES indispensable pour avoir un impact régional et mondial. L'inscription en tant que partie prenante est gratuite, rendez-vous sur <https://www.ipbes.net/fr/node/29240>



Figure 1: Carte de l'Afrique montrant les pays d'Afrique centrale concernés par le CABES

Les pays d'Afrique centrale sont confrontés à des obstacles tels que des ressources financières limitées, des contraintes de capacité et des problèmes d'accessibilité, qui restreignent leur participation significative aux processus de l'IPBES. Cela empêche donc l'intégration des questions relatives à la biodiversité de la région dans les processus décisionnels mondiaux.

Manque de collaboration intersectorielle :

Bien qu'il existe souvent une expertise et une volonté politique généralisées pour intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques nationales en Afrique, les mesures concrètes en vue de leur adoption et de leur mise en œuvre sont souvent entravées par un manque de collaboration intersectorielle.

Connaissance limitée des avantages de la biodiversité :

Les principaux acteurs ont souvent une connaissance et une compréhension limitées de l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques (BES) pour le bien-être humain. Cela est particulièrement frappant étant donné qu'une part importante de la population africaine dépend directement des services écosystémiques pour sa subsistance et ses moyens de subsistance.

Pour remédier à ces contraintes, il est clairement nécessaire d'explorer une interface science-politique-pratique (SPPI) sous-régionale afin de réduire le fossé entre les disciplines et de favoriser la collaboration intersectorielle.

B. Recommandations pour un engagement accru dans l'IPBES

Afin de favoriser au mieux l'engagement africain dans l'IPBES et de garantir que les évaluations de l'IPBES éclairent efficacement les processus politiques et les décisions nationales dans toute l'Afrique centrale, les acteurs ont recommandé les mesures suivantes (figure n°2) :

Expansion du soutien à la plateforme nationale pour la biodiversité: Il est recommandé d'envisager d'étendre le soutien à la mise en œuvre ou à l'amélioration des plateformes nationales pour la biodiversité à autant de pays que possible, au-delà des pays actuellement sélectionnés, à savoir la RDC et le Gabon.

Création d'un réseau sous-régional d'experts: Il est essentiel de mettre en place un réseau durable d'experts en biodiversité et en services écosystémiques utilisant le cadre CABES afin de faciliter le partage et l'échange réguliers de connaissances sur les questions liées à l'IPBES et à la biodiversité. La création de ces SPPI sous-régionales devrait favoriser la sensibilisation et la mise en place de réseaux essentiels, contribuant ainsi à améliorer la représentation de l'Afrique dans les processus de l'IPBES, à renforcer les capacités et à promouvoir

des collaborations intersectorielles cruciales en Afrique centrale. En outre, les SPPI sous-régionales renforceront les activités ciblées de renforcement des capacités et l'échange d'idées, comblant ainsi le déficit de connaissances en matière de biodiversité.



Figure n°2: Le nombre de mots mettant en évidence les besoins des acteurs doit être activement pris en compte dans les SPPI, telles que l'IPBES

CONCLUSION

En résumé, la mise en place d'interfaces science-politique-pratique (SPPI) aux niveaux national et sous-régional est essentielle pour favoriser la collaboration intersectorielle et garantir l'intégration effective des évaluations de l'IPBES dans les décisions politiques nationales en Afrique centrale.

SOURCES CITÉES

1. Jaureguierry, P., Titeux, N., Wiemers, M., Bowler, D. E., Coscieme, L., Golden, A. S., Guerra, C. A., Jacob, U., Takahashi, Y., Settele, J., Díaz, S., Molnár, Z., & Purvis, A. (2022). The direct drivers of recent global anthropogenic biodiversity loss. *Science Advances*, 8(45), <https://doi.org/10.1126/sciadv.abm9982>
2. Mader, A. D., Johnson, B. A., Ohashi, Y., & Fenstermaker, I. (2021). Country Representatives' Perceptions of the Biodiversity Science-Policy Interface. *Conservation*, 1(2), 73–81. <https://doi.org/10.3390/conservation1020006>
3. Cormier Salem, Marie & Dunham, Amy & Gordon, Christopher & Belhabib, Dyhia & Bennas, Nard & Duminil, J. & Egoh, Benis & Mohamed-Elahamer, A. & Moise, Bakwo Fils & Gillson, Lindsey & Haddane, B. & Mensah, A. & Mourad, Ahmim & Randrianasolo, Harison & Razafindratsima, Onja & Taleb, Mohammed Sghir & Shemdoe, Riziki & Dowo, Gregory & Amekugbe, M. & Yao, A.. (2018). Rapport d'évaluation régional sur la biodiversité et les services écosystémiques en Afrique.

Ce bulletin a été préparé par l'équipe CABES avec le soutien d'Andrew Orina.



IMPRINT

Center for Development Research (ZEF),
University of Bonn
Genscherallee 3,
53113 Bonn, Germany
Tel.: [+49 \(0\) 228 73-1725](tel:+49(0)228731725)
E-mail: cabes@uni-bonn.de
Photo credits: Sarah Verleysdonk

DONOR

Supported by:
 Federal Ministry
for the Environment, Climate Action,
Nature Conservation and Nuclear Safety
based on a decision of
the German Bundestag

